

Le contexte juridique des politiques environnementales

Contexte

Lors de la réalisation de leurs projets, les collectivités territoriales sont souvent confrontées à la technicité de la réglementation environnementale. La réussite du projet passe par la maîtrise des enjeux et des procédures en vigueur ainsi que la connaissance de l'ensemble des acteurs concernés. A défaut, le projet pourrait être retardé voire annulé et, dans certains cas, la responsabilité de la collectivité territoriale engagée.

Cette formation vous donnera les clefs pour intégrer l'essentiel de la réglementation et ses enjeux pratiques.

Objectifs pédagogiques

Découvrir les principaux textes applicables en droit de l'environnement

Cerner le rôle et les compétences des interlocuteurs publics et privés

Identifier les principaux risques de contentieux

Contenu

-Connaître les sources du droit de l'environnement

La hiérarchie des normes, l'articulation droit communautaire/droit national (règlements, directives, lois, décrets...) et la jurisprudence

Les principes généraux du droit de l'environnement

-Distinguer les acteurs du droit de l'environnement

Présentation des administrations publiques centralisées, des services déconcentrés, des collectivités locales, des établissements publics, de la police de l'environnement, des associations et des riverains

Repérer les rôles et les compétences de chacun

-Identifier les textes applicables dans les domaines suivants

Installations classées pour la protection de l'environnement

Déchets

Eau

Biodiversité

Espaces protégés

Enquête publique

-Maîtriser les risques contentieux

Prévenir et maîtriser le risque en matière pénale et en matière administrative

Niveau

aucun prérequis.

Durée

3 jours